

» Que dans notre pays nous ayons la même âme administrative, nous n'y contredisons pas. Mais nous croyons que travailler à la création d'une âme belge, c'est abolir par le fait les merveilleux trésors cédés dans les âmes flamande et wallonne ».

Les conférences qui suivirent celles de M^e N... démontrèrent que son brillant plaidoyer n'était que le début et en quelque sorte le programme de toute la série. A son tour M. Charles DELCHEVALERIE signala dans *L'Express* l'unité de thèse qui se manifestait chez les conférenciers, et il la caractérisa politiquement en disant que la conséquence en serait « de préparer la voie, chez nous, au nationalisme dont, jusqu'ici, nous avons été heureusement privés ». Quant à l'âme belge, M. DELCHEVALERIE écrivait :

« Il faut bien le dire, l'âme belge, au sens profond de ces deux mots, est une chose inexistante. Il n'y a pas une âme belge, il y a deux « âmes » sur le sol belge : l'âme wallonne et l'âme flamande. Il y a deux races, qui débordent d'ailleurs au-delà de nos frontières, deux races nettement distinctes, œuvrant différemment dans la plupart des domaines de l'activité intellectuelle et sociale, deux âmes qui ne se pénétreront jamais, étant le plus souvent contradictoires.

» Notre pays, on l'a dit cent fois, a été, jusqu'à une époque encore très rapprochée, le carrefour des nations. Soumise aux influences ethniques les plus diverses, la Belgique n'est devenue libre et autonome qu'au moment où le cosmopolitisme, grand destructeur des originalités locales, allait sévir, où une âme nationale ne pouvait plus naître.

» Par contre, on a vu s'éclaircir de plus en plus les caractéristiques qui distinguent les deux races anciennes dont la réunion forme la récente nation. Deux petites patries se sont constituées dans la patrie politique. Et ce que nous devons cultiver tout d'abord, c'est la religion de la Petite Patrie. Pour nous connaître dans le passé et dans l'avenir, pour évaluer nos qualités et nos défauts, remontons à nos ancêtres directs. Étudions ce qui a été fait sur le sol même où nous sommes nés. Faisons œuvre raisonnée de régionalisme et de décentralisation, scrutons la pénombre de nos origines, documentons-nous amplement et minutieusement sur ce qui fut réalisé dans les lieux fraternels où la pensée a les nuances de la nôtre, et, loin de nous dessécher dans un futile passe-temps d'archéologie, nous arriverons, si nous savons écouter avec une ferveur lucide, à percevoir, à travers le temps, les battements du cœur de notre race.

» Telle est notre tâche : Et, Liégeois, quand nous aurons l'orgueil motivé de ce qui fut fait sur les rives mosanes, Anversois, quand nous saurons ce que la terre flamande a produit de mémorable, il nous restera quelque chose à faire.

» Conscients des raisons d'opportunité politique qui ont réuni nos deux races et nous imposent, en certains domaines, un effort commun, nous apprendrons à nous apprécier en raison même de nos dissemblances. Administrativement alliés, mais sûrs, les uns et les autres, de représenter des traditions nobles et fortes, nous avons à nous entendre pour faire respecter notre dignité et triompher nos intérêts moraux et matériels. Sachons faire concorder ce travail avec les nécessités de l'émancipation sociale ; empêchons également que la réaction puisse prendre dans nos annales le moindre prétexte à satisfaire ses visées intéressées. En nous évertuant à conserver, harmonieusement, pacifiquement, nos qualités originales, nous arriverons à provoquer une efflorescence nouvelle des beautés de nos deux races, en dépit des influences du cosmopolitisme. Et nous aurons bien mérité de ceux qui entendent faire connaître et vénérer la Belgique... »

Quelques jours plus tard, M. DELCHEVALERIE revenait encore sur ce sujet et publiait dans son journal, sous le titre de : « Comment faut-il être belge ? » un nouvel article qu'il faudrait citer tout entier et dont voici les parties principales :

« Ces messieurs (les conférenciers) nous paraissent occupés à créer — involontairement, nous voulons le croire — un malentendu autour de l'idée de patrie. Or, s'il est une idée qu'il faut exactement définir, sans se contenter des données officielles, c'est bien celle-là. Sur cette idée, il ne faut pas qu'il y ait la moindre équivoque. Nous avons appris, par l'exemple de nos grands voisins, vers quelles déviations réactionnaires peuvent conduire les proclamations, vides de sens, d'un patriotisme insuffisamment raisonné, où chacun peut trouver son compte, et que des politiciens intéressés ne manquent pas, à un moment donné, d'exploiter à leur profit.

» Nous sommes aussi patriotes que quiconque, mais nous le sommes à notre manière. Nous croyons qu'avant d'être « Belges » il convient que nous soyons Wallons ou Flamands en connaissance de cause. Les conférenciers bruxellois nous enseignent un patriotisme restreint au cadre des frontières politiques de la nation : ils se contentent à cet égard d'une convention qu'excuse leur double qualité de citoyens de la capitale et de disciples de M. Picard. Ils vivent et pensent dans l'atmosphère bruxelloise. Or, Bruxelles est peut-être le seul endroit du pays où l'on puisse être Belge tout court.

» On y subit un ensemble d'idées toutes faites sur la nationalité ; on n'y est pas, comme à Liège ou à Anvers, inspiré par des traditions autochtones, on y est « de la capitale », et non d'une des deux races qui se divisent notre territoire. On n'y sent pas, comme en province, la providentielle nécessité d'être rattaché au sol natal par mille liens subtils.

» ...Répétons-le donc plus énergiquement que jamais, il n'y a plus, à l'heure qu'il est, pour les libres et lucides esprits, de nationalisme de frontière. On est, filialement, de sa race, et, socialement, de l'humanité.

» Nous assistons, un peu partout, à un réveil des nationalités. Ce mouvement a quelque chose d'émouvant pour qui l'étudie dans ses sources. Il mérite d'être approuvé sans réserve quand, sous le nom de régionalisme, il tend à rendre à chacun la nécessaire conscience de ses origines. Dans toutes les provinces, des organismes se créent, dont le but n'est pas apprécié avec l'intérêt positivement vital qu'il devrait inspirer. Sociétés, groupements scientifiques, historiques, ethnologiques, revues, naissent çà et là, en France, en Allemagne, en Belgique, dont l'objectif est de magnifier le culte de la Petite Patrie.

» Protestant contre l'envahissement du cosmopolitisme niveleur, destructeur des originalités locales, s'insurgeant, d'autre part, en décentralisateurs résolus, contre l'influence déprimante des capitales, contre l'accaparement d'énergies qui est l'œuvre de ces « villes tentaculaires », repoussant, enfin, l'oppression d'une langue officiellement imposée, des hommes clairvoyants nous enseignent à nous connaître dans nos ancêtres, à nous objectiver dans le passé.

» C'est ainsi que nous apprendrons ce dont nous sommes capables et ce qui nous reste à acquérir. C'est ainsi que nous saurons ce qui constitue notre être essentiel et foncier, ce qui nous appartient en propre, ce qui nous différencie du reste du monde. Les données que nous acquerrons de la sorte n'auront rien de conventionnel, elles seront l'expression définitive et raisonnée de ce qu'il y a de plus intime en nous. Avant d'être quoi que ce soit, nous sommes Wallons ou Flamands : c'est ainsi que s'exprime le nationalisme de notre cœur.

» Et s'il faut parler de notre pensée, de l'effort où s'évertue notre

esprit, nous sommes des hommes qui vibrent à tous les souffles du progrès; l'idée, d'où qu'elle vienne, nous émeut, nous sommes des citoyens du monde. L'affaire Dreyfus, les massacres d'Arménie, la guerre anglo-boer nous ont révélé l'existence d'une conscience mondiale dont nous participons; il n'est pas d'invention nouvelle, d'œuvre philosophique ou littéraire importante éclose sur quelque point du globe qui ne nous intéresse. Le mot sublime et prophétique du vieux Térence: « Rien d'humain ne m'est étranger » est devenu une réalité: pour ceux de notre temps, il n'y a plus d'étrangers dans les régions de l'esprit.

Est-ce à dire que nous refusions d'être Belges? Non, certes! La convention politique qui nous donna la liberté trouvera toujours en nous d'énergiques défenseurs. Car il y a, dans un ordre d'idées plus anonyme, une Belgique économique et sociale dont nous nous réclamons avec orgueil. Cette Belgique-là vit et triomphe grâce à l'effort harmonieux des deux races voisines, réunies sous l'étiquette nationale: c'est la Belgique du peuple, une Belgique qui a, par sa dynamique merveilleuse, étonné le monde dans le domaine du travail et de l'épargne. Et de cette Belgique-là, les conférenciers bruxellois n'ont, jusqu'ici, pas dit grand chose. Il faut souhaiter qu'ils l'honorent comme elle le mérite.

Cette énergique mise au point, par MM. DELCHEVALERIE et GILBART, d'une question complexe où toute équivoque est si dangereuse, peut nous dispenser de conclure.

Il nous a satisfait de montrer jusqu'à quel point se manifestent dans notre presse la compréhension et l'estime du mouvement wallon, non pas seulement de ce mouvement réduit à une efflorescence littéraire ou artistique, mais du mouvement intégral, du réveil de la race dans toute son activité.

La valeur de ces manifestations sera mise en son entier relief si l'on tient compte que l'on a affaire, en ces écrivains liégeois, non à des chroniqueurs dont les articles sont lus à l'occasion avec intérêt et profit, mais à des rédacteurs réguliers et attitrés, naturellement conscients de l'importance de leurs écrits pour la formation ou la confirmation de l'opinion publique.

Pareilles manifestations dans la presse sont donc mieux que des symptômes de notre réveil de race. Elles en sont à la fois une preuve et une démonstration.

O. COLSON.



BIBLIOGRAPHIE :

Histoire de la céramique à Huy et à Andenne, par Léon TOMBU, artiste peintre, Directeur de l'École de Dessin académique de Huy. — Broch. in-8° de 49 p., avec 17 grav. Charpentier et Emond, éditeurs, Huy. Prix : 1 franc.

Andenne et Huy ont compté, depuis la fin du XVIII^e siècle, vingt-sept fabricants faïenciers, et la pénurie de renseignements contemporains sur cette remarquable industrie est vraiment incroyable. Il n'y a que plus de mérite de la part de M. Tombu à nous offrir un tableau déjà assez complet de l'histoire de la céramique en ces deux villes voisines.

Quant aux origines, on sait seulement, en ce qui concerne Huy, qu'une faïencerie y existait en 1797, et on croit que cette usine fut la première. On sait aussi qu'alors, depuis quatorze ans, il en existait une à Andenne, laquelle, deux ans après sa fondation, n'occupait pas moins de deux cents ouvriers. De remarquables pièces sorties de cette dernière ont figuré avec honneur à l'Exposition de Bruxelles, en 1880, où elles étaient du reste cataloguées parmi les faïences provenant de Luxembourg.

L'histoire interne de cette industrie est restée assez vague. On n'a ni relevés de fabrication, ni listes de collaborateurs. M. Tombu est cependant parvenu à nous signaler nominativement les divers patrons et les principaux artisans, et l'on voit qu'au début surtout, l'origine en est presque toujours locale.

Il serait présent très difficile de retrouver la vraie composition des pâtes de ces faïences, de même que la méthode suivie pour le broyage des matières premières. On connaît mieux les différentes œuvres de la manufacture, grâce à M. Tombu qui nous montre parmi les humbles artisans occupés à la fabrication de ces faïences plus ou moins simples, de vrais ouvriers d'art, dont le travail exigeait plus et mieux que la justesse du coup d'œil et l'adresse de la main. L'auteur ne nous laisse du reste rien ignorer des détails de la fabrication, et son récit, très attachant, qui témoigne d'une vive attention pour le détail le plus menu, nous fait regretter qu'il n'ait pas jugé à propos de nous donner les termes techniques *wallons*, dont nous n'avons souvent ici qu'une simple interprétation verbale.

La fabrication hutoise s'arrêta en 1827. Celle d'Andenne, qui l'avait précédée, se continua jusqu'en 1882. A côté de la faïencerie, la fabrication de la porcelaine fut, en cette dernière ville, pendant plus d'un demi-siècle, très florissante et justement renommée. Les bâtiments actuellement occupés par la Société anonyme des Produits réfractaires d'Andenne, sont précisément au lieu où s'installa, vers 1820, la première porcelainerie andennaise, et où, avant celle-ci, avait été fondée la première faïencerie connue. Plusieurs porcelainiers andennois produisirent des pièces fort délicates, genre Sèvres; ils moulèrent la plupart des productions de Richardot et de différents sculpteurs en renom, et les amateurs estiment, notamment, certaines reproductions de Carrier-Belleuse, qui sont vraiment bien venues.

La brochure nous offre, outre le dessin de différents outils et marques

de fabrication, quelques reproductions qui ajoutent leur intérêt à celui du récit. On remarquera notamment celle d'un porte-montre à statuettes, d'une réelle gracieuseté de lignes.

Le très attachant opuscule de M. TOMBU, qui témoigne de l'attention fervente qu'il n'a cessé, depuis nombre d'années, d'attacher aux choses de son terroir, lui vaudra l'honneur d'avoir restitué l'intérêt dû à une industrie intéressante et trop peu connue. On doit souhaiter que l'attention des amateurs s'attache désormais à en déterminer exactement les derniers souvenirs, et la tâche leur sera facile, grâce à la compétence que met à leur portée le sage fureteur hutois.

O. C.

FAITS DIVERS :

(MARS)

VERVIERS. — Un poète wallon des plus estimés, le docteur Martin LEJEUNE, de Dison, est décédé inopinément, le 19 mars, après une courte maladie, à l'âge de quarante-trois.

Esprit sérieux et cultivé, il fit preuve d'une réelle fécondité. Pris d'une véritable passion pour la littérature wallonne, il publia en quelques années un grand nombre de poésies, de chansons, deux comédies, des contes en prose, des travaux linguistiques. Dès le premier jour, il se fit remarquer par la facilité du style, l'étendue du vocabulaire, le respect du dialecte.

Ses poésies s'inspirèrent d'une grande douceur de sentiment et d'une pureté morale parfaite; son style atteignit souvent à une réelle distinction verbale. L'attention de l'auteur ayant été attirée sur le folklore, il sut introduire, dans ses derniers écrits en prose, de très intéressants documents. Ses recherches sur le vocabulaire wallon de la médecine et de l'industrie drapière fournirent des travaux très estimables qui ont été accueillis avec la plus grande faveur.

La variété des sujets et le talent avec lequel il les traitait, les nombreux succès qu'il remporta coup sur coup dans les concours littéraires, lui valurent rapidement l'estime des lettrés wallons et une réelle popularité. Les Verviétois le considéraient à juste titre comme leur champion.

Le docteur Martin LEJEUNE était un praticien distingué. On vantait son esprit éclairé, son caractère cordial. Il meurt jeune encore, entouré de l'estime générale. La presse locale et wallonne est unanime à exprimer le respect et la sympathie qu'il avait su inspirer à ses compatriotes, à ses collègues en médecine, à ses confrères en littérature. Sa mort sera vivement sentie.

LIÈGE. — C'est M. Aug. DONNAY qui a été chargé d'illustrer l'édition définitive des drames de Maurice MAETERLINCK, que prépare l'éditeur artiste bruxellois M. E. Deman. Les subtiles ressources de l'art pénétrant de l'artiste liégeois lui ont permis d'accomplir cette œuvre avec une extraordinaire maîtrise. Les neuf dessins dont il fera précéder les drames condensent dans la plus heureuse harmonie des lignes et la plus adéquate

figuration expressive tous les sentiments tragiques, confus et mystérieux à la fois, qui dominent la pensée créatrice de l'illustre écrivain flamand.

On sait que MM. Armand RASSENFOSSÉ, par son admirable et colossal travail de l'interprétation des *Fleurs du Mal*, pour les Cent bibliophiles, et Emile BERCHMANS, qui a réalisé une édition splendide des *Dialogues des Courtisanes*, se sont acquis à Paris une réputation éclatante. L'illustration des drames de MAETERLINCK par M. Aug. DONNAY vaudra à notre école liégeoise un lustre nouveau et prestigieux.

— Le 5 mars, le *Cercle Athlétique liégeois* a fait représenter en son local, au cours de la soirée d'art et de fantaisie qu'il organise annuellement, une charmante pièce d'ombres, qui réalise beaucoup plus et mieux qu'un divertissement, et qui a été chaleureusement applaudie. C'est un poème légendaire, intitulé *Isis* et dû à M. Olympe GILBART, qui a su, dans ses vers, traduire une large et chaude impression de panthéisme. M. Ernest MARNEFFE l'a commentée en une série de décors et de défilés d'une esthétique irréprochable et très fidèlement évocateurs. Enfin, le compositeur François MALMENDIER a écrit, pour donner à cette œuvre toute son intime signification de beauté, quelques pages d'une musique très simple, très sincère, au coloris fort original. L'entente harmonieuse des trois collaborateurs a produit un spectacle du plus vif intérêt, qui ne le cède en rien aux fameuses créations du *Chat Noir*. *Isis* sera, espérons-le, prochainement éditée.

— Quelques jeunes écrivains ont fondé fin février une *Société littéraire de Wallonie* dont le but est « le maintien de la tradition française dans notre littérature ». Elle s'est manifestée le 22 mars par une séance publique où l'on a entendu M. Fernand SÉVERIN parler de Lamartine. La conférence était encadrée par la lecture de poèmes d'auteurs assez divers, et l'audition de quelques lieds délicieux de M. Fr. MALMENDIER sur des paroles d'auteurs liégeois.

— Sous le titre *Œuvre des Artistes*, et avec l'étiquette « Art et philanthropie », un groupe d'amateurs et d'artistes s'est constitué dans l'intention d'organiser des fêtes et expositions capables d'amener la constitution d'une Caisse de secours pour les jeunes artistes méritants et pour les familles d'artistes qui seraient laissées dans le besoin par la mort inopinée de leur chef.

— Le Conseil communal a voté, à l'unanimité moins trois voix, l'inscription à son budget d'une somme de 25.000 francs comme premier crédit à affecter à la construction d'un Théâtre communal wallon. Le projet très ingénieux proposé par la Commission spéciale d'études, et dont la réalisation ne dépasserait pas le prix de 500.000 francs, est dû à notre collaborateur l'architecte Paul JASPAR.

Suivant ce projet, le Théâtre communal wallon serait édifié dans l'axe du boulevard Saucy et de la rue Surlet; c'est là une situation très heureuse. Le théâtre couvrirait une superficie approximative de mille mètres carrés.

Il comprendrait trois étages. La scène serait de dimensions suffisantes pour permettre la représentation parfaite de toutes les œuvres du répertoire wallon. Le foyer des artistes serait installé au rez-de-chaussée, derrière la scène, de même que quatre loges. Au dessus, au premier étage, se trouvent cinq loges et au second étage les foyers réservés à la figuration, hommes et femmes.

Le théâtre conçu par M. Jaspar peut contenir 1,031 places assises, dont 400 au rez-de-chaussée, 247 au premier étage, 238 au second et 146 au troisième. Les sorties sont nombreuses et les dégagements faciles. Au premier étage, deux promenoirs se réunissant au foyer permettent de former un ensemble convenant pour des Expositions de peinture et autres. L'ensemble de la construction sera en béton armé.

Tel est, dans ses grandes lignes, l'avant-projet présenté par M. Paul Jaspar et qui a valu à son auteur les félicitations de la Commission.

— La société dramatique « Le Perron Liégeois » a créé avec succès *Matante n'ôt gote*, un acte en vers de MM. Arthur et Lucien COLSON. Cette pièce, couronnée par la « Société liégeoise de Littérature wallonne » et primée par le Gouvernement, constitue le début à la scène de ces deux jeunes écrivains liégeois. « L'œuvre est gentille, dit *l'Express*, d'allure simplette et parfaitement saine. Le sujet est présenté sous un jour nouveau. L'interprétation a été convenable. »

— La *Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège* vient de faire paraître les premiers numéros d'un organe mensuel : *Leodium*, qui prendra place à côté du *Bulletin* annuel de cette société. La nouvelle publication est placée sous la direction de M. l'abbé Bourguet, professeur d'histoire et de droit canonique du séminaire de Liège. *Leodium* publiera le compte-rendu de la séance mensuelle de la Société, puis des travaux et documents trop courts pour être publiés dans le *Bulletin*, enfin de petites études épigraphiques en préparation au *Corpus Inscriptionum Leodiensium* dont l'élaboration a été décidée par la Société.

NAMUR. — Le 22, au Théâtre de la ville, a eu lieu une fête wallonne au profit de la famille de feu J. B. ALTEMBERG, un des meilleurs acteurs populaires du terroir. On a joué la 101^e représentation de *Li djilet du Gaspard*, comédie de M. Léon PINSOUL, qui roule sur les superstitions du tirage au sort, *Les tourments d'une prumaire*, hilarant vaudeville en un acte de M. Emile DOSIMONT, et une pièce transcrite du wallon liégeois. — On annonce deux prochaines fêtes wallonnes : le 13 avril, par la « Société royale de Moncrabeau » et, en septembre, par « La Comédie wallonne » qui fêtera la centième de la jolie comédie de Louis BODART, *Li Trovaye de Champette*. — Le théâtre wallon est vivant dans la cité de Bosret.

BRUXELLES. — La « Ligue Wallonne » qui fleurit dans la capitale, sous la présidence de M. Jos. Fraikin, a créé, dimanche dernier, un attrayant petit drame en un acte, du bon auteur liégeois Albert JULIN, *Nanette*. Un nombreux public a chaleureusement accueilli la pièce nouvelle, qui a d'ailleurs été supérieurement interprétée. Trois rappels ont salué la chute du rideau, et le jeune auteur, qui vient d'accroître brillamment son bagage dramatique déjà copieux, a été réclamé sur la scène.

CHARLEROI. — La *Société paléontologique et archéologique* de l'arrondissement vient de publier le t. XXV de ses *Documents et Rapports*. La liste de ses membres témoigne d'un fort et notable effectif, dont la Société a lieu de se féliciter. — En tête du volume, qui compte 356 p. in-8°, M. D.-A. VAN BASTELAER, président de l'Académie de Médecine de Belgique, lequel est aussi un fervent numismate, excellent archéologue et collectionneur avisé, publie la fin de son *Histoire métallique* [numismatique] de Charleroi, parue en première édition il y a vingt-cinq ans, et que de nombreuses découvertes ont permis de compléter copieusement. Cette « Histoire » comprend la description des médailles et jetons frappés à propos des faits et des événements relatifs aux diverses communes du pays de Charleroi. Les pièces décrites sont au nombre de sept cent soixante-six. L'auteur attire occasionnellement l'attention des numismates sur l'existence, établie par des documents d'archives, des plaques de messagers de la ville, et de plaques aux armes de Charleroi que les mendiants étaient tenus de porter d'une façon visible pendant leurs tournées; ces souvenirs du passé n'ont pu être retrouvés en nature. D'autres villes, notamment Namur, usaient pour leurs pauvres, de médailles semblables.

Suit un article sur *N.-D. des Affligés et son Sanctuaire à Jumet* par M. F. BASTIN-LEFEBVRE, article dont les intentions apologétiques le disputent à l'intérêt historique.

Outre diverses notices, le volume contient encore un rapport très touffu de M. KAISIN sur les fouilles faites à Liberehies, où l'on a retrouvé de nombreux souvenirs de l'occupation romaine et gallo-romaine.

Enfin, sous le titre : *La Lèpre à Châtelet*, M. KAISIN encore publie le compte d'une taille de deux patards par tête, imposée sur les habitants de Châtelet en 1563, pour subvenir aux dépenses occasionnées par la maladie de Piero Mahyeu, atteint de la lèpre. « On voit que le malheureux lépreux fut conduit à Liège en charrette, pour y être visité à l'hôpital spécial qui y existait, afin que sa maladie fût bien constatée. Il fut, comme c'était l'habitude, examiné par les lépreux qui y séjournaient, et, leur opinion ayant été affirmative, la Cour de justice spéciale, qui devait se prononcer en ce cas, rendit un jugement conforme, et Piero Mahyeu fut réexpédié à Châtelet. La ville prit alors les précautions que le cas comportait, suivant les lois de l'époque. A cet effet, la lèpre étant inguérissable, on procéda en grande solennité aux funérailles du malade : il était retranché du monde des vivants, parmi lesquels il ne pouvait revenir qu'une fois par année, le

jour de Pâques. Pour cet exilé, c'était le jour d'une courte résurrection. Les obsèques étant terminées, on conduisit en cortège le lépreux à la demeure qu'on lui avait préparée, loin des habitations, et on lui donna un manteau, un *sayon*, un masque, un bourdon, une paire de gants et une *cliquots* (espèce de crécelle), afin que son passage aux environs de sa demeure fut signalé, ainsi qu'un lit, un coq, six poules, et les objets de ménage que la ville devait lui fournir, en outre de sa nourriture journalière. »

PARIS. — Fin février, on a inauguré au Louvre, à Paris, une salle où ont été placés les objets formant le legs artistique fait au musée par le baron Adolphe de Rothschild. Cette salle portera le nom du donateur.

L'orfèvrerie joue le principal rôle dans cette collection. Et quelle orfèvrerie ! On ne voit là, en effet, que des pièces aujourd'hui introuvables, tant parce qu'elles ont toujours été rares que parce qu'elles remontent à des lointains quasi fabuleux. C'est, en une centaine de pièces, l'histoire, aussi complète que possible, de l'orfèvrerie religieuse en Italie, en Espagne, en France, en Belgique, du treizième au seizième siècle, c'est-à-dire pendant la plus belle période de cet art.

La pièce capitale provient de notre pays : c'est un reliquaire, exécuté en 1254, sous le règne de saint Louis, et originaire de l'abbaye de Floreffe. Le *Temps* dit, au sujet de cette pièce : « Le pittoresque heureux de la forme, la délicatesse achevée du travail, la richesse et le fini de la décoration, le beau style des importantes figures d'anges qui soutiennent la partie centrale, font de cette pièce une œuvre aussi parfaite que somptueuse et due, de toute évidence, à quelque grand artiste dont le nom, malheureusement, restera toujours ignoré. »

REVUE DES REVUES. — La *Revue de Belgique*, n° de mars, publie en tête une substantielle étude de M. Maurice Wilmotte sur la vie et l'œuvre de Charles PORVIN, né à Mons le 2 décembre 1818, mort le 1^{er} mars.

— Dans *Innen-Décoration* de Darmstadt, M. van de Velde, en une étude fortement documentée, fait ressortir le rôle de l'architecte et décorateur liégeois M. SERRURIER-BOVY, dans la transformation moderne de l'ameublement.

— Dans *Le Guide musical*, de Bruxelles, n° du 9 mars, une étude thématique succincte de la *Psyché* de César Franck, par M. G. HUNGARI.

— Dans *Le Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique* (5^e série des Annales, 2^e partie, III, p. 289-300) une note intéressante sur les *Rapports commerciaux anciens entre Amiens et les Flandres*, et spécialement Tournay, par M. Robert GUERLIN, membre correspondant étranger (Amiénois) de l'Académie.

— Dans *La Meuse*, n° du matin 28 mars, un article de M. Maurice DES OMBIAUX sur la *Décentralisation*. L'auteur reconnaît la valeur de certaines causes du mouvement. A son avis, il y a lieu d'estimer son caractère intellectuel, et de ne pas poursuivre un but de fédéralisme politique.



Neptune et Nutons



Il n'est peut-être pas, dans toute l'antiquité, de nom qui ont été plus tourmenté que celui de Neptune.

Déjà PLATON (1) avait martyrisé le sosie grec de Neptune (alors Poseidon), en proposant, pour ledit nom, de bien étranges étymologies. CICÉRON (2), VARRON (3), ISIDORE DE SÉVILLE (4) en ont fait tout autant pour le nom latin *Neptunus*, en le faisant dériver de *nare* (nager), ou de *nubes* (nuage), ou même de *nube tonans* (tonnant dans la nue!) ; voilà qu'aujourd'hui, à lui-même, on attribue la descendance : *neptunus, netun, nultun, luiton, luitin*, enfin *tultin*.

M. COLSON rappelle à ce sujet des déductions très ingénieuses (5) ; même ce n'est pas tout ; on pourrait encore appuyer la thèse par les arguments suivants :

1° Le célèbre linguiste POTT (6), repêchant l'étymologie de CICÉRON, remonte à l'équivalent grec de *nare*, pour former très régulièrement : « *Nevitunus, Neulunus, Neptunus* »...

2° Les Nutons sont rangés parmi les *daemones* ; le premier « démon » dont S. ELOY (7) défend de prononcer désormais le nom, est *Neptunus* !...

3° Qu'on ajoute à cela le *Nethuns*, nom du dieu des mers chez les Etrusques (8) ; le *Nbatun*, demeure de Niördh, le Neptune des

(1) *Cratyle*, édit. ASTUS, III, p. 160. — (2) *De natura deorum*, II, 26.

(3) *De lingua latina*, VI, 72. — (4) *Etymol.*, XI, 38. — (5) *Wallonia*, 1902, p. 35.

(6) *Etymologische Forschungen*, II, 2^e, p. 1019.

(7) *Mansi, Patrologie latine*, LXXXVII, col. 478 : « Nullius nomina daemones, aut Neptunus, aut Orcus... invocare praesumat. »

(8) *Bullettino dell' Istituto di corrispondenza archeologica*, 834, p. 116, n° 3. Voy. aussi le *Dictionnaire de Roscher* et le *Recueil d'inscriptions étrusques* d'AROD. FABRATTI.

Scandinaves (1), le *Niton*, autel de Neptune, aux environs de Genève (2), etc...

Voilà une surabondance, une exubérance même d'arguments. N'est-ce pas le cas de dire : Qui prouve trop... ?

Avant d'aller plus loin, si l'on pouvait pourtant trouver une solution plausible dans les contrées mêmes où le nom des *Nutons* est conservé jusqu'aujourd'hui par les légendes populaires...

En un mot, quelque chose de « topique » dans toute la force du terme. Essayons.

Gervais DE TILBURY, auteur latin du XIII^e siècle, appelle *Neptuni* des nains follets, dont le signalement correspond à celui des « daemones » que nous appelons encore *Nutons* ; « senili vultu, facie corrugata, statura pusilli, panniculis confertis, domesticas operas agentes, etc. »

La question qui est résolue affirmativement par M. Gaston PARIS et les autres écrivains cités par *Wallonia*, avait déjà été posée par les savants archéologues de Namur (3) : Les *Nutons* mosans ne dériveraient-ils pas des *Neptuni* cités ?

Or, ce serait absolument l'inverse : les *Neptuni* proviendraient des *Nutons*...

Ceux-ci se sont révélés dans la littérature bien antérieurement à l'apparition des *Neptuni*.

Gervais DE TILBURY fut nommé sénéchal du royaume d'Arles, par l'empereur Otton IV, lors de son avènement à la royauté, en 1208, et c'est alors seulement que le nouveau fonctionnaire songea à écrire, en l'honneur de son protecteur, les *Otia imperialia*, où il parle de ces « *Neptuni* ».

Voilà donc une date bien fixée : premier quart du XIII^e siècle, puisque TILBURY mourut en 1218, la même année qu'Otton, déjà dépossédé depuis 1215.

Or, le nom des *Nutons*, sous les formes *Netun* et *Noitun*, se rencontre, déjà au XII^e siècle, dans les chansons de geste : « Ogier de Danemarche (par Raimbert de Paris) ; le « Chevalier au lyon », (par Chrestien de Troyes) ; la Chanson de Troyes » et le « Roman de Thèbes » (par Benoist de Sainte-More) ; etc.

(1) EYTMÜLLER, *Altnordischen Sagenschatz*, p. 36.

(2) LAROUSSE, v^o *Niton*.

(3) *Annales de la Société archéologique de Namur*, XVIII, p. 364, qui demandent si Gervais DE TILBURY ne serait pas l'inventeur du cabriolet de ce nom. BALZAC, cité par LAROUSSE, dispense de s'arrêter à cette question un peu naïve ; le *Dictionnaire de HATZFELD et DARMESTETER*, la plus récente autorité sur la matière, dit du reste que le nom de *tilbury*, donné à une sorte de voiture, est emprunté de l'anglais *Tilbury*, nom du carrossier qui a fabriqué ce genre de véhicule.

Les Chansons de geste, on le sait, sont la mise au net de poèmes populaires circulant de bouche en bouche, dès le temps de Charlemagne dont les contemporains y jouent leur rôle : tel est tout spécialement le cas pour Ogier de Danemarche que son éditeur récent, BARROIS (1), a prouvé être le liégeois Ogier d'Ardenne.

Les « Colères d'Ogier », premier chant du poème (2), se passent dans l'Ardenne, le pays par excellence des *Nutons*, et l'on comprend parfaitement comment cet élément caractéristique de couleur locale, se soit introduit là.

Une fois qu'en remontant en arrière, on parvient au IX^e siècle, on atteint l'époque où des capitulaires (même de Charlemagne), des décisions de conciles (Léptines, VIII^e siècle) des homélies épiscopales (S. Eloy, VII^e siècle), proscrivaient les superstitions affectant les choses de la nature ; arbres, pierres, fontaines, etc., et le culte des esprits divinisés, attachés à ces choses par l'imagination populaire.

Tels étaient les « *monticolae Silvani* », ou génies silvestres habitant les cavités des montagnes, dont parle Ovide (3).

Or les « *monticolae Silvani* » de la Lesse, c'est-à-dire les *Nutons*, ont été honorés d'un culte sur les bords de cette rivière, à Celles, où une pierre votive, en leur honneur, est emmurée dans l'église du village :

EX VOTO
NEVTTO
TAGAVSI
V. S. (L) M (4)

A lire : *Ex voto Neulto Tagausius* (ou T(itus) Agausius) l(ubens) m(erito) ; — c'est-à-dire : « par suite d'un vœu en l'honneur de la divinité des *Nutons*, Tagausius a élevé cet autel, volontiers, et à juste titre. »

Cette inscription est du III^e siècle.

Neulto est peut-être un datif de la 2^e déclinaison latine ; mais plus probablement de la 3^e déclinaison, où la finale *ni* aurait été

(1) J. BARROIS, *Ogier de Danemarche* ; Paris 1842. — L'exemplaire dont l'auteur a fait don à la Bibliothèque de Liège, porte, de sa main, la dédicace : « A la ville de Liège, patrie d'Ogier ».

(2) LAROUSSE, v^o *Ogier de Danemarche* ; cette division n'est pas indiquée dans l'édition BARROIS.

(3) *Métamorphoses*, I, p. 192.

(4) Un article sur cette inscription a été envoyé à la Société archéologique de Namur où il sera, à la fin de la présente année, inséré dans les *Intéressantes Annales de cette Société*.

supprimée⁽¹⁾; plus probablement encore, un nom brut, non déclina- ble, comme on en rencontre souvent dans les inscriptions : *Armicum*, *Baidtr*, *Mogontion*, etc.

De vaines recherches ont été faites pour trouver ailleurs, dans le monde romain, quelque divinité ou localité à laquelle pourrait se rattacher ce nom divin : *Neutto*.

On est donc obligé, par le fait, de limiter territorialement les recherches aux bords de la Lesse.

Or la commune de Celles, autour de laquelle se sont groupées un certain nombre de découvertes d'antiquités romaines, est en même temps, peut-on dire, le centre de la région des *Nutons*.

La Lesse, dans tout le défilé en aval depuis Celles, a les roches de ses rives criblées de cavernes que la légende peuple de *Nutons*.

Deux de ces grottes qui ont conservé le nom spécial de « Trou des Nutons » sont situées à Celles, l'une à Furfooz (ancien territoire) l'autre à Gendron (Celles moderne); ce sont deux des plus caractéristiques des cavernes où des fouilles scientifiques furent opérées naguère par M. Ed. DUPONT.

Ajoutons à cela certaine thèse qui fait son chemin : Est présumée faite avec intention par les premiers apôtres d'une contrée, toute insertion de débris païens dans les édifices chrétiens primitifs...

C'est ainsi que S. Remacle dont le zèle apostolique est bien dépeint quelques pages ci-dessus⁽²⁾ alla rechercher, dans les Hautes-Fagnes, des autels de Diane et d'autres divinités païennes.

C'est ainsi que S. Hadelin qui au VII^e siècle, évangélisa Celles, aura établi son oratoire au lieu même où était le « fanum » de *Neutto*, la divinité des *Nutons*, dont le nom est souvent, encore de nos jours, écrit sous la forme *Neutons*⁽³⁾ ou *Nuttons*⁽⁴⁾.

Si *Neutto* était déjà connu des Romains, parallèlement à leur *Neptunus*, on pourra se dispenser désormais de faire descendre les *Nutons* de ce dernier.

H. SCHUERMANS.

(1) Cf. *Corpus inscriptionum latinarum*, III, 1021, 1022, un exemple frappant où le nom analogue de *Glyco*, génitif *Glyconis*, se présente en deux inscriptions, une fois complet, une fois tronqué :

GLYCOINI M ANT | ONESAS | IVSSO DEI | L P
GLYCO | M.AVR | THEODO, TVS IVS, SO DEI P

(2) *Wallonia*, 1902, p. 28.

(3) *Annales citées de Namur*, IX, pp. 131, 134; XVIII, pp. 344, 364, 369, 404, 414.

(4) « Dans le pays de Namur, ces génies complaisants s'appellent *Nuttons* » : DE RUYSSONBERG, chronique rimée de Philippe Mouskes, II, p. cxxi. Voyez aussi *Bull. Acad. roy. de Belgique*, 2^e s., XVIII (1864), p. 599; *Bull. Inst. archéol. liégeois*, I, pp. 277, 281.



La Promenade des Durmenés

A JEMAPPES

La kermesse de Jemappes se solennise le premier dimanche d'octobre. La journée du mardi était marquée, il y a une quarantaine d'années encore, par une promenade très curieuse : la promenade des Durmenés.

I

L'explication du mot *Durmené* nous paraît utile.

Dans son *Dictionnaire Rouchi-Français*, HÉCART définit le *Durmené* mari dont la femme porte le haut-de-chausse. M^{me} Clément HEMERY⁽¹⁾ l'interprète dans le sens d'homme qui se laisse battre par sa femme.

« Dans quelques villages de la Belgique, sur la lisière du canton Rouchi, ajoute Hécart, on fait, le dernier jour de la kermesse, une farce grotesque dans laquelle le dernier marié de l'année, habillé d'une façon bizarre, est placé sur un âne, le visage tourné vers la queue et barbouillé avec un balai sali de suie, puis, accompagné de la musique et suivi de la populace, il est promené par tout le village. On va de maison en maison, de cabaret en cabaret, réclamant pour boire. Cette farce varie un peu suivant les localités. »

SIGART, dans le *Glossaire étymologique montois ou Dictionnaire du Wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut*, donne cette triple définition du *Durmené* : 1. mari dont la femme porte le haut de chausse ; 2. peinture sur les murailles, le premier mai dans quelques localités, le jour du solstice d'été dans quelques autres ; 3. farce grotesque par laquelle on promène le dernier jour de certaines ducasses de village, ceux que l'on peut saisir. On les juche sur un âne dont ils doivent tenir la queue.

Cette dernière interprétation marque plutôt le châtiement populaire infligé au mari Durmené. Quant aux peintures, on les désignait

(1) *Histoire des fêtes civiles et religieuses, usages anciens et modernes du département du Nord*, Avesnes, 1845, p. 378.

le plus ordinairement par le terme *un Mahoumet*, et elles accusaient toujours une intention malveillante.

II.

A Jemappes donc, les Capitaines de la Jeunesse allaient prendre un baudet en bois placé sur un traineau qui était remis au fort Mahon et que, ce jour-là, on décorait de fleurs et de verdure. Ils se rendaient chez les personnes mariées depuis peu d'années et obligeaient le mari à monter sur le baudet, le visage tourné vers la queue; en guise de chapeau, on lui plaçait sur la tête un tamis; ainsi affublé, il devait faire un tour dans le village. Un tronc avait été placé dans l'animal un peu au-dessus de la queue; le Durmenés y déposait son offrande.



Tous les maris ne se prêtaient pas de bonne composition à enfourcher le baudet. Dans maintes maisons, lorsqu'on signalait l'approche des Capitaines, le mari allait promptement chercher dans sa demeure une cachette plus ou moins retirée. Les Capitaines fouillaient alors toute l'habitation à la recherche du fugitif. Parfois aussi, moyennant une contribution débattue entre les parties, le mari par-

venait à se soustraire à la corvée de s'exhiber sur le baudet.

L'argent était versé dans le tronc et servait le soir à une grande régalade entre les gens du cortège, à laquelle on conviait les jeunes dames dont les maris avaient fait les frais de la réjouissance.

La promenade des Durmenés était faite en musique. Nous devons à une respectable dame originaire de Jemappes, M^{me} Max. Deprez, l'air noté et les couplets qui, dans les dernières années, se chantaient en cette circonstance.

La chanson des Durmenés.



1

Chantons le cœur plein d'allégresse
Et célébrons de tous côtés
La joie et la grande gaieté
Des *Jemafrés* (1) en leur kermesse.
C'est un plaisir de les voir divertir,
Les vieillards comme la jeunesse,
Tout retentissait dedans le canton
Clarinettes, basse et violon.

2

Cette ducasse est mémorable
A toute leur postérité ;
Qu'ils fouillent dans l'antiquité
Point de fête aussi agréable :
Tous les *dondons* (2) et les jeunes gar-

[ons

Prenaient un plaisir délectable
Sautaient, dansaient, remuaient les

Tout se promet un plaisir enchanté
A la fête des Durmenés.

[talons

Et redoublaient leurs rigodons.

3

Enfin on commença l'aubade
Le Lundi de très grand matin,
Jamais Jemappes vit dans son sein
Une pareille sérénade ;
On se battait, on criait, on chantait
C'était pis qu'une mascarade
Jeunes et vieux se sont bien amusés,
Encore bien mieux que l'an passé.

4

Cette pétulante jeunesse
Ayant dansé deux jours entiers
Ont cédé suivant l'étiquet
De leurs anciennes prouesses ;

Les mariés sont enfin rassemblés
Pour la cérémonie courtoise,

(1) *Jemafrés*, habitants de Jemappes.

(2) *Dondon*, non appliqué à une femme joviale et dodue, une grosse dondon. Les borainnes étaient d'une belle race trapue et vigoureuse, aux cheveux châtain foncés et aux yeux gris-bleus.

5
 Aux sons joyeux de la musique
 Au milieu des gens étonnés
 On vit arriver un baudet
 D'un air élégant et comique
 Cet animau conduit sur un traîneau
 Avait un air très magnifique
 Quoique sans peau plusieurs queues
 [de chevaux
 Ont orné ce monstre nouveau.

6
 Non, non, jamais pareille fête
 N'avait eu lieu pour un baudet ;
 Les maris d'un tamis coiffés
 Tour à tour enfourchaient la bête
 Puis on roulait ! puis la main au
 [gousset
 Jouez tambours ! sonnez trompettes !
 Bon gré mal gré, les liards de leur
 [gousset
 Glissaient dans le tronc du baudet.

7
 On vit enfin tarir l'orage
 Le temps est devenu serein
 On prit la théière d'étain
 Pour commencer un autre ouvrage.

Il y avait encore un couplet dont on se rappelle seulement ces vers :

Dedans l'étain on entendait fort bien
 Tomber les espèces sonnantes...

Ce divertissement populaire, qui donnait une physionomie toute particulière à la kermesse de Jemappes, est tombé en désuétude vers 1860. La commune de Jemappes est une localité boraine où l'extraction du charbon occupe une population ouvrière considérable. Le développement industriel, depuis 1850, amena un accroissement sensible d'habitants, notamment d'étrangers. Les relations devinrent dès lors moins faciles, la bonhomie et les traditions locales diminuèrent et ainsi la promenade des Durmenés perdit peu à peu de son charme et l'on finit par délaisser le baudet.

Il nous a paru intéressant de conserver le souvenir de cette récréation et de la chanson composée à son sujet.

Quelle est l'origine de ce divertissement ? Par suite de quelles circonstances s'est-il organisé à Jemappes ? Ce sont là des questions

Les femmes enfin toutes la bourse
 [en main
 Faisaient un superbe étalage,
 Avant le soir il fallut un mouchoir
 Pour faire un nouveau réservoir.

8
 On a confié la recette
 A un homme de probité
 On doute qu'il fut enchanté
 Par les beaux yeux d'une brunette
 Qui, sautillant, frétilant, folâtrant,
 Glissa la main dans sa pochette ;
 Voilà comment l'on y a l'esclipsé
 La belle offrande du baudet.

9
 Et vous fillettes si gentilles
 Profitez donc de ce larcin
 Aux dépens de tous vos voisins ;
 Menez la vie gaie d'une fille
 Gardez-vous bien qu'on dise jamais
 [rien
 Moquez-vous toujours de ces drilles
 Buvez, mangez l'offrande du baudet
 A la santé des Durmenés !

sur lesquelles nous n'avons pu obtenir des renseignements. Les *Durmenés* sont, d'après le sens étymologique, des maris menés durement par leurs chères épouses.

Le divertissement a dû indubitablement avoir une origine satirique, celle de tourner en ridicule l'homme qui laissait tout pouvoir à la femme. On l'a placé sur le baudet dans une posture humiliante ; on l'a coiffé d'un objet de ménage.

Dans la suite, pour ne pas s'immiscer dans l'intérieur des ménages, les Capitaines ont appliqué la corvée d'enfourcher le baudet, la tête vers la queue, à tous les hommes mariés depuis peu d'années ; ils étaient plus nombreux et le tronc était en conséquence mieux rempli.

En attendant qu'une circonstance heureuse permette de retrouver d'autres souvenirs sur les Durmenés de Jemappes, nous tenons à remercier M^{me} Deprez pour l'obligeance qu'elle a mise à transcrire la chanson que nous publions et à sauver de l'oubli une page curieuse du folklore borain.

III.

Il ne sera pas sans intérêt de consigner comme complément de ce récit, des souvenirs sur cette promenade burlesque dans d'autres localités. Elle se pratiquait dans les environs de Mons avec quelques variantes. A Cuesmes, c'était sur un cheval de bois qu'on faisait monter, toujours la tête tournée vers la queue, le durmené et sa femme.

A Hyon, le jour des Durmenés, on faisait l'enterrement de la ducasse. Quatre individus promenaient un cercueil dans lequel on déposait les os de jambons qu'ils allaient recueillir de maison en maison. Ils allaient ensuite déverser le contenu du cercueil dans la Trouille, au haut du pont du moulin.

La popularité de ce divertissement dans la région de Mons s'était traduit dans l'enseigne d'un estaminet de la Grand'Place, n° 8, à Mons ; on y voyait une peinture sur bois et au-dessous : *Au Durmené*. L'enseigne et le tableau ont disparu avant 1860 (1).

Cette promenade se faisait à Avesnes, aujourd'hui département du Nord, le jour de saint Laurent, 10 août, encore au début du XIX^e siècle. Elle était très répandue dans les villages voisins, notamment à Jeumont.

Il est fait mention de la cérémonie des *durmenés* dans une curieuse délibération des jurés de la ville de Binche du 23 octobre

(1) *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. II, p. 440.

1766, à l'occasion d'un conflit entre ces magistrats et le lieutenant-prévôt (1).

« Messieurs, sur le rapport qui nous fut fait lundi dernier de discours qui s'étoient tenus le jour précédent, dimanche, dans les cabarets de la rue de Saint-Jacques, où la ducasse que l'on nomme de saint Calixte se perpétuoit depuis huit jours. Dans des endroits aussi dangereux et dans des assemblées aussi nombreuses, nous n'avons pu les regarder que comme des traits capables d'émouvoir les esprits, d'anéantir l'autorité du Magistrat à qui la loi a confié la police.

» On disoit dans ces endroits qu'on venoit de demander au lieutenant prévôt la permission de faire le lendemain les dursmenés, de danser dans les rues et qu'en suite de la permission accordée par celui-ci avec le conseil de se bien divertir, il lui a demandé s'il falloit avertir le Magistrat, à quoi il auroit répondu que non, qu'il étoit le seul maître ; que s'ils s'avisent de le faire, il révoquoit la permission donnée et que, s'il survenoit des contestations, il étoit là pour les soutenir. »

Nous tenons de M. L. DEVILLERS, l'érudite archiviste du Hainaut, le récit suivant d'une cérémonie analogue dans un village des environs de Binche. « J'ai vu en 1838 faire les Durmenés à Peissant. Une femme étoit à califourchon tournée vers la queue de l'âne et tenant la queue de l'animal. Le cortège alloit d'un cabaret à l'autre. Au dernier cabaret, chez l'*Boutangi*, on fit la vente aux enchères de tout ce qu'il y avait dans la maison, y compris la femme. Après avoir vidé le dernier verre, chacun retourna à sa demeure. L'âne qui avait bu de la bière qu'on lui donnait dans une terrine, à chaque station, alloit en titubant. »

Ces souvenirs sur des divertissements populaires qui ont amusé pendant plusieurs siècles nos bons aïeux et qui ont persisté bien avant dans le cours du XIX^e siècle méritent de trouver place dans le recueil des vieilles coutumes du pays wallon.

ERNEST MATTHIEU.

(1) 35^e registre de l'audience. Archives communales de Binche.



Comment il faut aimer

ROMANCE POPULAIRE.

Vivo et très librement

Ros - si - gno - let du bois, ros - si - gno - let sau -
 va - ge Ap - prends moi ton lan - gage, ap - prends moi à par -
 ler Ap - prends moi la ma - nière comment il faut ai -
avec volenté
 mer com - ment il faut ai - mer.

1.

Rosignolet du bois, rossignolet sauvage,
 Apprends-moi ton langage, apprends-moi à parler
 Apprends-moi la manière comment il faut aimer.

2.

Comment il faut aimer, je m'en vais vous le dire :
 Faut jouer des aubades deux heures après minuit
 En lui disant : La belle c'est pour vous réjouir.